



DÉPARTEMENT de
la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 30 janvier 2025

DATE DE CONVOCATION

24 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente janvier à dix-huit heures trente,
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA,
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN (pouvoir de M. Guy MORELLE), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Benjamin BONIN (Arrivé à 18h35. Suppléant de M. François BIGEARD), Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maité COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Simon GEVREY (pouvoir de M. Daniel CHETTA), M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN (pouvoir de M. Martial PARIZOT), M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU (Arrivé à 18h45. Pouvoir de M. Olivier GAUTHRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : M. Guy MORELLE (pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN), Mme Zineb HEMAIRIA, Mme Nathalie ANDREOLETTI, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (Absent de 18h30 à 18h35), M. Daniel CHETTA (pouvoir à M. Simon GEVREY), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), M. Olivier GAUTHRON (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT (pouvoir à M. Dominique JANIN), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Jérôme THEVENEAU (Absent de 18h30 à 18h45. Pouvoir de M. Olivier GAUTHRON).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique.

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	27
VOTANTS :	31

Délibération n°30/01/2025/03

Objet : Proposition de dénomination de la voie desservant la Zone d'Activités Économiques « La Corvée aux moines II » à AISEREY

Vu, l'article L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Afin de répondre à la demande des entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire et exprimant des besoins en termes de foncier disponible, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (CCPD) a lancé un projet d'extension de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) « la Corvée aux Moines », située sur la commune d'Aiserey.

Actuellement les voies de la ZAE « la Corvée aux Moines II » ne portent pas de dénomination. Il convient, pour faciliter la connexion aux réseaux et permettre l'installation de la fibre, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses.

Vu, la délibération n°36/24 en date du 31 octobre 2024, par laquelle la commune d'Aiserey propose la dénomination « Rue de la Corvée aux moines » pour la voie de l'extension de la Zone d'Activités économiques « La Corvée aux moines II »,

Considérant le plan en annexe,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la dénomination « Rue de la Corvée aux moines » pour la voie desservant la Zone d'Activités Économiques « La Corvée aux moines II » à Aiserey.
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 30 janvier 2025

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de
Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER